



**AG2R LA MONDIALE**

**AGICAM**  
14 rue Auber  
75009 Paris

Paris, le 16 octobre 2014

Madame, Monsieur,

Vous êtes porteur de parts du FCPE ALM ACTIONS EURO ISR et nous vous remercions de votre fidélité.

Dans le cadre d'une régularisation réglementaire, nous portons à votre connaissance qu'en vertu d'une décision prise par le conseil de surveillance de votre fonds, le FCPE ALM ACTIONS EURO ISR n'est plus un fonds nourricier de l'OPCVM ALM ACTIONS ZONE EURO ISR.

Cette mutation, en vigueur depuis le 24 février 2012, a fait l'objet d'un agrément de l'Autorité des marchés financiers en date du 08 octobre 2014.

Elle n'a aucune incidence sur la durée d'indisponibilité de vos avoirs ou l'orientation de gestion actuelle du fonds.

Cette opération a essentiellement donné lieu à la transformation du fonds ALM ACTIONS EURO ISR en fonds non nourricier. La stratégie d'investissement n'a pas changé : le fonds demeure principalement investi en actions de la zone euro.

Les autres évolutions sont décrites ci-dessous ainsi qu'en annexe.

- Modification de profil rendement/risque : NON
- Augmentation de profil rendement/risque : NON
- Augmentation des frais : OUI

En effet, nous vous précisons que les frais indirects maximum sont passés de 1,00% TTC à 2,00% TTC. Les frais directs maximum sont inchangés à 0,80% TTC.

Nous vous rappelons également que le DICI et le règlement de votre fonds sont disponibles sans frais sur le site internet de la société de gestion ([www.agicam.fr](http://www.agicam.fr)), ou sur simple demande formulée auprès d'Agicam.

Nous vous prions de croire, Madame, Monsieur, à l'assurance de notre meilleure considération.

Le Directoire

**TABLEAU COMPARATIF DES ELEMENTS MODIFIES**

	<b>Avant transformation</b>	<b>A ce jour</b>
<b>Objectif de gestion</b>	<p>Son objectif de gestion est identique à celui du fonds maître</p> <p><i>« L'objectif de gestion est surperformer l'indice Euro Stoxx évalué sur les cours de clôture (dividendes réinvestis), tout en cherchant à conserver un niveau de variation sensiblement identique. »</i></p>	<p>L'objectif de gestion est surperformer l'indice Euro Stoxx, dividendes réinvestis, évalué sur les cours de clôture (code Bloomberg : SXXT), tout en cherchant à conserver un niveau de variation sensiblement identique.</p>
<b>Composition du fonds</b>	<p>Le FCPE est investi exclusivement dans l'OPCVM maître et à titre accessoire en liquidités.</p>	<p>Le FCPE est principalement exposé au marché actions de la zone euro à travers des titres en direct ou parts ou actions d'OPC (OPCVM et/ou FIA de droit français ou établis dans un autre État membre de l'Union européenne) à hauteur de 80% à 100% de son actif net.</p> <p>Le fonds pourra également être investi en actions hors zone euro et/ou parts ou actions d'OPC de classification « actions des pays de l'Union européenne » et/ou « actions internationales » dans la limite de 10% de son actif net.</p> <p>Le FCPE est investi à 10% maximum en produits de taux à travers des actions ou parts d'OPC de droit français et/ou européen de classification « monétaires », « monétaires court terme » et/ou « obligations et autres titres de créance libellés en euro ».</p> <p>Le FCPE pourra investir dans des OPC gérés par la société de gestion. Des instruments financiers à terme ou des acquisitions et cessions temporaires de titres peuvent être utilisés dans un but de couverture et/ou d'exposition aux risques actions, taux et change.</p>
<b>Stratégie d'investissement</b>	<p>La stratégie d'investissement est identique à celle du fonds maître :</p> <p><i>« AG2R Actions ISR a pour vocation de valoriser ses actifs à moyen et long terme par la responsabilisation du choix des investissements individuels (c'est à dire par la sélection de valeurs répondant aux concepts de durabilité et d'investissement socialement responsable) et par la recherche du bénéfice des effets de la diversification sur l'ensemble des pays et des secteurs des marchés boursiers de la zone euro. L'objectif global est de rechercher une performance supérieure à celle de l'indice « Euro Stoxx » (dividendes réinvestis, évalué sur les cours de clôture) sur longue période, tout en cherchant à minimiser les risques de déviation entre le niveau de variation du portefeuille et celui de l'indice (ces risques sont naturellement induits par les contraintes de la sélection selon les critères de durabilité et d'investissement socialement responsable).</i></p>	<p>La gestion financière du fonds repose, dans un premier temps, sur la qualification par le comité stratégique des phases du cycle économique. L'étude des agrégats des principaux pays développés (Europe, États-Unis, Japon) et émergents permet l'élaboration d'un scénario macroéconomique central. Les taux de croissance, les principaux indicateurs d'activité, l'évolution des indices de prix et les indicateurs précurseurs conjoncturels sont analysés afin de positionner les différentes zones géographiques dans le cycle. Des scénarii économiques alternatifs sont également probabilisés.</p> <p>Au terme de cette étude, les anticipations en matière d'évolution des taux d'intérêt directeurs, des taux de change et d'évolution des marchés d'actif sont formulées.</p> <p>Elles servent de point d'entrée au comité « actions » de la société de gestion qui déploie et optimise le scénario central dans le fonds.</p> <p>Ainsi, en fonction de l'état d'avancement du cycle</p>

Avant transformation	A ce jour
<p><i>Investi sur certaines capitalisations seulement de l'indice « Euro Stoxx » (environ une sur trois, correspondant aux valeurs de l'indice qui ont été admises à l'issue du filtrage éthique), le portefeuille est construit de façon à représenter, dans la mesure du possible, la structure par pays et par secteurs d'activité de l'indice de référence (recherche d'une répartition des risques comparable à celle de l'indice).</i></p> <p><i>Temporairement, une légère déconnexion entre l'allocation d'actifs (structure géographique et sectorielle) du portefeuille et celle de l'indice peut être volontairement recherchée en fonction de l'attrait relatif qu'offrent certaines zones géographiques et/ou certains secteurs.</i></p> <p><i>Le fonds est géré selon une approche reposant sur trois étapes :</i></p> <p><i>a. Délimitation du champ d'intervention :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- <i>La sélection des valeurs individuelles ne peut être effectuée que parmi la liste des valeurs « éthiques » arrêtée par le Comité de pilotage éthique de la société de gestion (mise à jour tous les trimestres). Cette liste contient environ une centaine de valeurs appartenant toutes à l'indice « Euro Stoxx ».</i></li> <li>- <i>Aucune limite de pondération n'est imposée sur les lignes individuelles, en valeur minimale ou maximale. Ceci implique que certaines valeurs de la liste éthique peuvent ne pas être détenues (proportion nulle).</i></li> </ul> <p><i>b. Recherche de la reproduction de la structure géographique et sectorielle de l'indice « Euro Stoxx » :</i></p> <p><i>Le fonds cherche à reproduire un niveau de variation sensiblement identique par rapport à celui de l'Euro Stoxx. Le contrôle du niveau des risques de marché est exercé par celui de la structure géographique et sectorielle du fonds par rapport à celle de l'indice de référence.</i></p> <p><i>c. La recherche de la surperformance par rapport à l'indice de référence est réalisée par la sur ou sous-pondération des valeurs individuelles :</i></p> <p><i>Au sein de chaque secteur d'activité, la pondération des valeurs individuelles est affinée en recourant aux méthodes classiques de l'analyse financière (examen des rendements en dividendes, des bénéfices et des PER ; évaluations par actualisation des dividendes ou des bénéfices, confrontations cours / données comptables,</i></p>	<p>économique et du niveau de valorisation instantané des marchés, le comité actions détermine une allocation sectorielle cible caractérisée par des pondérations différenciées relativement à l'indice de référence.</p> <p>La construction du portefeuille répond ensuite à une méthode qualifiée de "bottom - up" fondée sur l'analyse fondamentale des sociétés. Cette analyse réside dans l'étude de critères tant qualitatifs que quantitatifs.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Sur le plan qualitatif, l'analyse des sociétés réside dans l'étude des modèles de développement, du positionnement stratégique de l'entreprise et de la qualité du management. Elle est complétée par des rencontres fréquentes avec les entreprises et avec les analystes financiers. Ces rencontres permettent la confrontation des hypothèses retenues par l'équipe de gestion avec les guidances des sociétés.</li> <li>• Sur le plan quantitatif, l'analyse réside dans l'étude des principaux postes du bilan et du compte de résultat des entreprises : analyse de la croissance du chiffre d'affaires, du potentiel d'amélioration des marges, de la génération de cash-flow...</li> </ul> <p>Ces aspects quantitatifs et qualitatifs sont enrichis par la prise en compte de critères sociaux et environnementaux. En intégrant des critères extra-financiers, le processus de gestion sélectionne les entreprises les plus impliquées dans le développement durable. Il vise non pas à s'engager dans une logique d'exclusion a priori de certains secteurs d'activité mais plutôt à encourager les entreprises à adopter un comportement citoyen et responsable vis-à-vis de l'ensemble de leurs parties prenantes (actionnaires, environnement, ressources humaines...). L'évaluation des pratiques sociales et environnementales suit un processus rigoureux et structuré qui vise à définir les enjeux sectoriels liés au développement durable puis à évaluer – à l'aune d'une critériologie riche de quatre thématiques, 14 critères et 38 sous critères– les comportements des entreprises d'un même secteur. Cette approche relève d'une méthodologie de type « best in class » qui permet de définir un univers d'investissement constitué des tenants des meilleures pratiques sectorielles.</p> <p>L'étude des multiples historiques de valorisation fournit enfin un cadre d'analyse quantitatif robuste : il permet la confrontation d'une valorisation théorique à la valorisation de marchés et permet d'estimer le potentiel boursier de chaque société. Les principaux ratios utilisés sont des multiples tels que le PER, des multiples rapportant le chiffre d'affaire à la valeur d'entreprise, le résultat opérationnel à la valeur</p>

	<b>Avant transformation</b>	<b>A ce jour</b>
	<p><i>etc...), aux études diffusées par les brokers, et accessoirement, aux techniques d'analyse chartiste (moyennes mobiles, momentum, etc...).</i></p> <p><i>Processus de sélection des valeurs éthiques</i></p> <p><i>Le FCP AG2R Actions ISR est un fonds socialement responsable. Comme tout fonds « actions », il recherche une valorisation à long terme du capital ; cependant, la sélection de valeurs doit répondre à une série de critères sociaux et environnementaux. Ces critères sont sélectionnés par le Comité de pilotage éthique d'AGICAM, qui a par ailleurs la responsabilité de valider la totalité du processus d'évaluation de la responsabilité sociale des entreprises. Il s'assure que seules les valeurs autorisées figurent dans les portefeuilles.</i></p> <p><i>Les entreprises sont évaluées à l'aide des travaux d'investigation des agences de notation sociétale EIRIS et Vigeo. L'analyste ISR approfondit par ailleurs certaines recherches.</i></p> <p><i>L'univers d'investissement est composé des valeurs de la zone euro (Euro Stoxx) analysées à la fois par EIRIS et par Vigeo.</i></p> <p><i>Pour chacune des valeurs de l'univers d'investissement, une note est attribuée selon la pondération retenue par le Comité de pilotage éthique d'AGICAM (CPE) à chaque famille suivante (ces familles contenant des questions sélectionnées pour leur pertinence dans le cadre de leur orientation socialement responsable souhaitée par le CPE) :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- <i>gouvernement d'entreprise,</i></li> <li>- <i>environnement,</i></li> <li>- <i>clients / fournisseurs,</i></li> <li>- <i>ressources humaines,</i></li> <li>- <i>engagement sociétal. »</i></li> </ul>	<p>d'entreprise ainsi que les ratios classiques de rentabilité (rentabilité des capitaux employés, rentabilité des fonds propres...).</p> <p>La composition du portefeuille résulte donc de la prise en compte de l'allocation sectorielle, laquelle est optimisée, secteur par secteur, par un stock-picking qui ne révèle aucun biais structurel.</p> <p>La gestion du fonds est discrétionnaire et fonction des anticipations des équipes de gestion.</p>
<b>Profil de risque</b>	<p>Identique au profil de risque du fonds maître :</p> <p>« -<i>risque de perte en capital</i></p> <p>- <i>risque discrétionnaire</i></p> <p>-<i>risque actions</i></p> <p>-<i>risque lié à la sélection ISR</i></p> <p>-<i>risque de change</i></p> <p>-<i>risque de crédit »</i></p>	<p>-risque de perte en capital</p> <p>-risque de gestion discrétionnaire</p> <p>-risque actions</p> <p>-risque lié à la sélection ISR</p> <p>-risque de contrepartie</p> <p>-risque de taux</p> <p>-risque de crédit</p> <p>-risque de change</p>
<b>Frais de gestion maximum</b>	<p>Directs : 0,80% TTC</p> <p>Indirects : 1,00% TTC</p>	<p>Directs : 0,80% TTC</p> <p>Indirects : 2,00% TTC</p>